

SLOW

Date de convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
14/04/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : **15**

En exercice : **15**

Présents : **14**

Procurations : **1**

Votants : **13**

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, M. ANDRÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-038 – Vote du Compte Financier Unique 2025 - Budget de la commune

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Mme le Maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote. M. Dominique BREUILLÉ prend la présidence de l'assemblée.

Le Compte Financier Unique 2025 du budget de la commune est présenté au conseil municipal. De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
+ Recettes Fonctionnement :	1 115 871,41 €	+ Recettes Investissement :	154 056,29 €
- Dépenses Fonctionnement :	990 779,25 €	- Dépenses Investissement :	272 181,01 €
Résultat 2025 :	+ 125 092,16 €	Solde exécution 2025 :	- 118 124,72 €
Reprise de résultat 2024 :	+ 216 306,54 €	Reprise de résultat 2024 :	- 12 800,26 €
Résultat cumulé fin 2025 :	+ 341 398,70 €	Solde exécution cumulé fin 2025 :	- 130 924,98 €
Restes A Réaliser 2025 :	0,00 €	Restes A Réaliser 2025 :	- 24 919,60 €
Résultat cumulé global:	+ 341 398,70 €	Solde d'exécution avec RAR :	- 155 844,58 €

Mme le Maire ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget de la commune,

- DONNE pouvoir au Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

Date de convocation : 14/04/2026
Date d'affichage : 14/04/2026

Nombre de conseillers
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Procurations : 1
Votants : 15

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, M. ANDRÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-039 – Affectation des résultats 2025

Considérant que le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître un excédent global de fonctionnement de 341 398,70€ et un déficit d'investissement global de 155 844,58 €.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Mme le Maire propose d'affecter le résultat excédentaire 2025 de la section de fonctionnement au Budget Primitif 2026 de la Commune de la façon suivante :

- la somme de 155 844,58 € au compte 1068 en recette d'investissement (Excédent de fonctionnement capitalisé) pour couvrir le déficit d'investissement,
- le solde, soit 185 554,12 €, au compte 002 en recette de fonctionnement (Résultat d'exploitation reporté).

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Mme le Maire

Statuant sur l'affectation du résultat,

après en avoir délibéré,

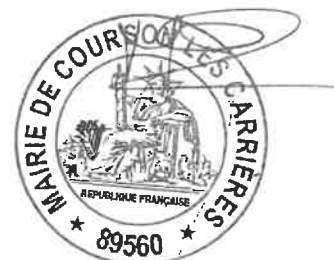
au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DECIDE d'affecter le résultat excédentaire 2025 de la section de fonctionnement au Budget Primitif 2026 de la Commune de la façon suivante :

- la somme de 155 844,58 € au compte 1068 en recette d'investissement pour couvrir le déficit d'investissement,
- le solde, soit 185 554,12 €, au compte 002, en recette de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT*



République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 089-218901254-20260420-D2026_040-DE

Date de convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
14/04/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : **15**

En exercice : **15**

Présents : **14**

Procurations : **1**

Votants : **15**

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, M. ANDRÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-040 – Vote des taux de la fiscalité locale 2026

Madame le Maire propose de garder les mêmes taux en 2026 que ceux de l'année 2025.

Le CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, -DECIDE pour l'année 2026 de la reconduction des taux suivants :

- Taxe foncière bâti : 40,35 %,
- Taxe foncière non bâtie : 45,75 %,
- Taxe d'habitation (uniquement sur résidence secondaire) : 10,63 %.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT



République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES 89560

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 089-218901254-20260420-D2026_041-DE

Date de convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
14/04/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Procurations : 1

Votants : 11

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, M. ANDRÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-041 – Attribution des subventions 2026

Mme SUMEREAU Jacqueline, Mme LALLEMAND Sylvette, M. FAUCHEUX Emmanuel et M. CHERBUIN David ne prennent pas part à la délibération.

Madame le Maire indique que les demandes de subventions ont été étudiées lors de la commission finances du 26 mars 2026 relative au budget puis présente les propositions faites pour l'année 2026 :

Associations	Proposition 2026
AFM téléthon	50.00 €
Amicale Pompiers Courson	1 600.00 €
ASF COURSON	1 000.00 €
Coopérative Scolaire Primaire COURSON	2 940.00 €
Coopérative Scolaire Primaire COURSON voyage	1 100.00 €
COURSON EN FETES	17 500.00 €
ESCAPADE	500.00 €
Gym en Forterre	300.00 €
LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DE COURSON	600.00 €
La Parenthèse	150.00 €
Les JOURS HEUREUX	1 000.00 €
MAXIME +	120.00 €
Prévention Routière	500.00 €
Restos du cœur	925.00 €
Réveil Coursonnais	600.00 €
ROMARIN DE L'YONNE	50.00 €
Souvenir français	100.00 €
Tom Pouce en Forterre	1 144.00 €
ZUM'FIT FORTERRE	200.00 €
TOTAL affecté	30 379.00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DECIDE d'attribuer les subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 30 379,00 €,

- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

Date de convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
14/04/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Procurations : 1

Votants : 15

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, M. ANDRÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-042 – Vote du Budget Primitif 2026 de la commune

Mme le Maire indique que le budget prévisionnel 2026 a été présenté aux membres de la commission finances lors de sa réunion du 26 mars 2026 et qu'il n'a pas donné lieu à des remarques particulières.

Elle présente ensuite aux conseillers le Budget Primitif 2026 de la Commune qui s'établit de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	1 282 101,12 €	Dépenses :	323 250,90 €
Recettes :	1 282 101,12 €	Recettes :	323 250,90 €

Puis elle propose au conseil municipal de l'autoriser, dans le cadre de la fongibilité des crédits, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Le CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,

après s'être fait présenter le budget primitif de l'année 2026 et après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- VOTE par chapitre les dépenses et les recettes par section,

- ADOPTE le budget primitif de l'année 2026 qui s'établit de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	1 282 101,12 €	Dépenses :	323 250,90 €
Recettes :	1 282 101,12 €	Recettes :	323 250,90 €

- AUTORISE le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel.

- DONNE pouvoir au maire de prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

Date de convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
14/04/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Procurations : 1

Votants : 15

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, M. ANDRÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-043 – Natures de dépenses pouvant être inscrites au compte Fêtes et cérémonies.

Mme le Maire informe le conseil que dans un souci de transparence la trésorerie nous a demandé de lister l'ensemble des dépenses pouvant être payées à l'article 6232 – Fêtes et cérémonies.

Mme le Maire propose de prendre en charge au compte 6232, Fêtes et cérémonies, les dépenses liées aux cérémonies et fêtes à caractère public et général suivantes :

- Evènements : Vœux du Maire, repas des ainés, cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, fête nationale, cérémonies communales publiques, cérémonies d'inauguration, de remise de médailles et culturelles, réceptions officielles, départ en retraite, festivité des écoles.
- Catégorie de dépenses : Fourniture de nourritures et boissons, colis de fin d'année, fleurs et gerbes (cérémonies, naissance, mariage, décès, départ en retraite), fournitures décoratives, vaisselle, nappes et serviettes à usage unique, médailles, location d'instruments de musique, matériel de sonorisation, SACEM, prestation d'animation, de services et de restauration.

Le CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DECIDE de prendre en charge au compte 6232 – Fêtes et cérémonies les dépenses liées aux cérémonies et fêtes à caractère public et général détaillées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT



SLOW

Date de convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
14/04/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Procurations : 1

Votants : 15

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, M. ANDRÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-044 – Désignation d'un suppléant au conseil d'administration du collège de Courson

Mme le Maire informe le conseil que le Maire est membre d'office du conseil d'administration du collège de Courson et qu'il y a lieu de lui désigner 1 suppléant.

Elle propose au conseil de désigner M. VASSENT Frédéric, adjoint en charge des affaires scolaires, en tant que suppléant au conseil d'administration du collège de Courson.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à 14 pour et 1 abstention,

- DESIGNER M. VASSENT Frédéric en tant que suppléant du Maire au conseil d'administration du collège de Courson pour la durée du mandat,
- AUTORISE le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrieres, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT



République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Date de convocation :
14/04/2026

Date d'affichage :
14/04/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : **15**

En exercice : **15**

Présents : **14**

Procurations : **1**

Votants : **15**

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, M. ANDRÉ Dominique, Mme LALLEMAND Sylvette, M. AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs a donné pouvoir à Mme THIEULENT Maryline.

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-045 – Fleurissement de la commune - Convention de recours au bénévolat

Mme le Maire indique au conseil que des administrés ont sollicité la commune pour participer au fleurissement de la place du Château et des abords du lavoir dans le cadre d'un bénévolat.

Ce bénévolat consisterait à y effectuer des plantations, à les entretenir et à éventuellement les arroser.

Mme le Maire indique que si le conseil accepte cette participation, l'établissement d'une convention de recours au bénévolat est nécessaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,
après en avoir délibéré,
au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- APPROUVE le recours au bénévolat pour le fleurissement de la commune.
- CHARGE le Maire d'établir un projet de convention.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

